



**HAL**  
open science

# 'Être' et la négation d'une catégorisation non conforme

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. 'Être' et la négation d'une catégorisation non conforme. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Négation et référence, 5, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.237-250, 2016, Res per nomen, 978-2-37496-021-0. hal-02540210

**HAL Id: hal-02540210**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02540210v1>**

Submitted on 10 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Être et la négation d'une catégorisation non conforme

Emilia Hilgert  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
emilia.hilgert@univ-reims.fr

## Introduction

Le point de départ de cet article est le curieux reflet de la négation du verbe *être* (désormais NEG *être*) sur les déterminants indéfinis du syntagme nominal attribut. En effet, la négation des verbes transitifs directs impose la réduction des indéfinis de leur syntagme complément à la forme *de*, comme l'illustrent les exemples suivants :

- (1) Il boit *du* café le matin / Il ne boit pas *de* café le matin
- (2) Il a mis *une* cravate / Il n'a pas mis *de* cravate
- (3) Il lit *des* livres américains / Il ne lit pas *de* livres américains
- (4) Il a *quelques* / *trois* / *plusieurs* / *beaucoup* d'amis / Il n'a pas *d'*amis
- (5) Je connais *un* admirateur d'Alain Delon / Je ne connais pas *d'*admirateur d'Alain Delon.

En revanche, le verbe *être* à la forme négative ne modifie pas les déterminants dans le syntagme nominal attribut, que le verbe soit à sa forme de présentatif avec *ce* ou dans son emploi personnel (un présentatif personnel, en somme) :

- (6) C'est *du* café / Ce n'est pas *du* café.
- (7) C'est *une* cravate / Ce n'est pas *une* cravate.
- (8) Ce sont *des* amis / Ce ne sont pas *des* amis.
- (9) Nous sommes *des* journalistes / Nous ne sommes pas *des* journalistes.
- (10) Je suis *un* admirateur d'Alain Delon / Je ne suis pas *un* admirateur d'Alain Delon.

Gaetone (1971 : 101) résume ce contraste ainsi : « Les attributs, en dépit de leur ressemblance avec l'objet direct, sont donc exclus de cette transformation : ce sont des amis / ce ne sont pas des amis ». En fait, le contraste entre les transitifs directs et l'attributif *être* se voit surtout dans le fait que la négation de ce dernier rejette le syntagme nominal comportant la forme *de* :

- (11) \*Ce n'est pas *de* café / \*Ce n'est pas *de* cravate / \*Ce ne sont pas *d'*amis / \*Nous ne sommes pas *de* journalistes / \*Je ne suis pas *d'*admirateur d'Alain Delon.

alors que la négation des transitifs directs n'exclut pas la possibilité d'utiliser dans le SN objet les déterminants indéfinis positifs, même si cela engendre des interprétations sémantiques différentes de celle produite par *de N* (cf. particulièrement la *négation polémique*, Attal, 1984, parmi d'autres) :

(12) Tu ne vas pas boire *du* café maintenant, tu es trop agité.

(13) Il n'a pas mis *une* cravate, mais un nœud papillon.

(14) Je n'ai pas *trois* amis, j'en ai plusieurs.

Il faut souligner toutefois que la contrainte de non modification des déterminants indéfinis après NEG *être* ne concerne pas tous les emplois de ce verbe. Lorsqu'il est utilisé à sa forme impersonnelle négative à sens existentiel, équivalente à NEG *il y a* / NEG *il existe*, ce verbe est en corrélation avec *de* négatif, comme les verbes à argument objet, le SN étant dans ce cas, selon Riegel, Pellat et Rioul (2009), une « séquence d'expression impersonnelle » avec un statut logique particulier :

(15) Il n'est guère *de* ministre qui n'ait son égérie. (Gaatone, 1971 : 101 sq)

Il n'y a guère / il n'existe guère *de* ministre qui n'ait son égérie

dont le correspondant positif est :

(16) Il est *des* ministres qui P (Il y a / il existe *des* ministres qui P).

Le tableau se complique encore si l'on prend en compte le fait que la forme positive du verbe *être* présentatif personnel peut accepter un SN comportant d'autres déterminants indéfinis (avec des restrictions que nous n'aborderons pas ici), comme le prouvent :

(17) Nous sommes *trois* / *quelques* admirateurs d'Alain Delon

(18) Nous sommes *trois* admirateurs d'Alain Delon à avoir gardé ses autographes.

Or, ces quantificateurs pluriels ne sont pas acceptés par la forme négative du verbe, mais ne sont pas, non plus, remplacés par *de* comme dans les SN objets, seule la forme *des*, en accord avec le sujet, étant possible :

(19) \*Nous ne sommes pas *trois* / *quelques* / *d'*admirateurs d'Alain Delon.

(20) Nous ne sommes pas *des* admirateurs d'Alain Delon.

alors que l'énoncé (18), qui combine le présentatifs personnel avec la prédication de la construction infinitive, ne paraît pas accepter la négation du verbe :

(21) Nous ne sommes pas *?trois* / \**des* admirateurs d'Alain Delon à avoir gardé ses autographes.

sauf dans le cas, valable pour (19) aussi, où le déterminant positif permet une suite polémique rectificatrice qui porte sur la quantité (*pas trois, mais plusieurs*, ou une rectification qui porte sur le verbe, par exemple : *Nous ne sommes pas trois admirateurs d'Alain Delon à avoir gardé ses autographes, mais à les avoir encadrés et accrochés dans nos salons*).

La schématisation des structures passées en revue met en lumière des contrastes entre les formes positives et négatives des verbes où la négation se répercute ou ne se répercute pas sur la forme du SN le suivant :

(NEG) V transitif direct, <i>être</i> impersonnel + <i>un / du / des / trois / plusieurs / quelques / ... / N</i>	NEG V transitif direct, <i>être</i> impersonnel + <i>de N</i>
<i>être</i> présentatif anaphorique, déictique ou personnel + <i>un / du / des / trois / quelques / plusieurs N</i>	NEG <i>être</i> présentatif anaphorique, déictique ou personnel + <i>un / du / des N</i>

Notre questionnement se concentre donc sur le verbe *être* dans son emploi de présentatif anaphorique, déictique ou personnel. Pourquoi la négation du verbe *être* dans cet emploi n'accepte-t-elle que le SN avec les indéfinis *un, du, des* ? Notre hypothèse est sémantique : la structure attributive NEG *être un / du / des N* peut s'expliquer en prenant en compte (a) le sens de *être* en tant que verbe de propriété, (b) l'attribution réalisée par le SN en contexte positif correspondant, c'est-à-dire ce que désigne *du / un / des N* ou *trois / quelques / plusieurs N* dans ce cas, et (c) l'effet de la négation sur l'énoncé qui le contient.

Cette approche sémantique ne contredit pas la considération de la négation comme une opération énonciative, mise en lumière particulièrement par Attal (1984) et Muller (1991) :

[...] si on écarte les concepts parents inadéquats, tels que l'altérité ou l'absence, il reste peu de place à une analyse de la négation en termes sémantiques [...] la négation est à définir parmi les catégories énonciatives, c'est-à-dire les opérateurs de l'utilisation de l'énoncé, et non parmi les catégories sémantiques constituant l'énoncé. (Muller, 1991 : 16 et 23).

Bien au contraire, cette analyse prendra en considération la différence capitale entre l'énoncé positif et l'énoncé négatif mise en avant par Muller (1991) : si le premier est centré sur le référent, le deuxième est centré sur l'énoncé, permettant d'interpréter du point de vue sémantique non pas la négation en elle-même, mais l'effet de la négation sur la sémantique des prédicats, sur l'énoncé ou sur un segment de l'énoncé. Deux approches seront combinées ici : morphosyntaxique, en rappelant l'interprétation des contextes qui entraînent le déterminant *de* négatif, donnée par Gaatone (1971 et 1992), et énonciative, pour expliquer l'énoncé comprenant NEG être SN comme un phénomène énonciatif (Muller, 1991). Notre objectif est de discuter l'idée, proposée par Gaatone (1992), de la négation d'une « qualité » dans le cas des attributs et de la remplacer par celle de négation d'une catégorisation non conforme.

### Existence vs non existence

*De* négatif<sup>1</sup> lié à la position syntaxique du SN objet direct postposé ou disloqué et du SN postposé à une expression impersonnelle existentielle apparaît à proximité du terme négatif (les exemples qui suivent sont de Gaatone, 1971 : 101 *sq*) :

(22) C'est dur le commerce des tableaux quand on n'a pas *de* trésorerie

(23) Son cocher lui demanda [...] s'il n'était pas arrivé *de* malheur

ou à distance du terme négatif, après un verbe infinitif de forme positive :

(24) Son gouvernement ne comptait pas prendre *de* mesures de rétorsion

ou encore en l'absence d'un morphème négatif, dans un énoncé dont le contenu propositionnel se prête à une interprétation négative :

(25) Il y a rarement eu *d'*édition sans objectifs commerciaux.

Dans la phase de description de l'emploi de *de* négatif, Gaatone (1971) relève aussi des cas de « flottement » ou d'« hésitation », où les déterminants indéfinis positifs *un, du, des*, etc. sont employés après le terme négatif :

(26) Il n'est même pas sûr qu'il y ait jamais existé *des* sourires, *des* regards

---

<sup>1</sup> Gaatone (1992) s'intéresse aussi à la nature morphologique de *de* négatif : si en diachronie il était une préposition, en synchronie il est devenu un déterminant.

(27) Si je n'ai pas sollicité *un* prêt de mes associés, c'est que je ne voulais pas avoir à leur offrir une participation dans l'affaire

(28) On en tire parfois argument pour ne point leur accorder *des* prolongements sur le sol français.

La présence d'une expansion nominale peut avoir des effets sur le choix du déterminant, en fonction de l'interprétation d'ensemble de l'énoncé :

(29) La manœuvre n'a pas eu *des* résultats brillants

(30) Les expériences n'ont pas donné *de* résultats concluants

(31) Il n'accorde pas *une* / *d'*attention particulière à ce regard

(32) Il n'accorde pas *d'*attention à ce regard / \*n'accorde pas *une* attention à ce regard.

Ce qui nous intéresse est surtout l'explication du choix du déterminant donnée par Gaatone (1971 : 122 et particulièrement 1992), qui s'appuie sur la notion de *portée de la négation*<sup>2</sup>. Dans :

(33) Il suffit d'un rien, d'une pauvre petite hémorragie cérébrale [...], et nous ne connaissons plus *des* personnes jadis très chères

la négation porte sur le verbe, et non sur l'objet, d'où l'usage d'un déterminant positif (*nous connaissons des êtres très chers vs nous ne connaissons plus des êtres très chers*), tout comme dans :

(34) Quand on ne connaît pas une langue, on l'apprend

où la négation porte sur le verbe ou sur la relation verbe – objet, ce qui fait que l'objet ne se trouve pas dans le champ de la négation. En revanche, dans :

(35) Quand on ne connaît pas de langues, on en apprend

la négation porte sur l'objet, autrement dit, c'est ce dernier qui se trouve dans le champ de la négation. Le déterminant négatif *de* est donc propre au SN qui se trouve dans le champ de la négation ou qui est nié. Mais ce n'est là que l'explication du mécanisme de la négation en termes de portée. Comme notre approche est principalement sémantique, il nous semble particulièrement important de compléter cette explication par l'interprétation sémantique de ces constructions, que Gaatone a proposée surtout en 1992 : *de N* en contexte négatif exprime une quantité nulle et donc une non-existence de ce que dé-

---

<sup>2</sup> Cf. aussi la distinction que fait Attal (1971) entre négation de phrase et négation de constituant.

signe *de N*. La comparaison entre le SN indéfini positif et le SN indéfini négatif avec la forme déterminative *de* l'amène à la constatation suivante, réitérée :

Il y a alors opposition entre quantité indéfinie et quantité nulle ou entre existence ou non-existence. (Gaatone, 1992 : 98-99)

La combinaison de *NEG* avec *de N* consiste donc en une prédication, sur un nom, de quantité nulle, notion généralement associable à celle d'absence ou de non-existence. (*Ibidem*, 99)

*De* n'est possible, bien que non obligatoire [...], que s'il y a quantité nulle du nom déterminé ; sinon, seul l'article « positif » est de rigueur. (*Ibidem*, 101)

Le lien entre le sens du verbe recteur et la composition du SN régi, menant, selon la composition du SN, à l'expression de la quantité indéfinie ou de la quantité nulle (autrement dit, de la référence indéfinie, avec *un / du / des / plusieurs N* ou de la non référence, avec *de N*) est révélé surtout par les verbes transitifs directs dont le sens intrinsèque comprend une négation, comme *éviter* ou *défendre* (cf. *éviter qqc = faire en sorte que cela ne se passe pas*) :

(36) On ne peut pas éviter *des / \*de* troubles.

(37) On ne peut pas défendre *des / \*de* Français.

Gaatone l'explique ainsi :

La non-occurrence de *de N* derrière, par exemple, *empêcher, éviter, exclure, contredire, défendre, interdire* peut sans doute s'expliquer par l'impossibilité d'un référent nul, entraînée par le sémantisme de ces verbes à la forme négative (cf. [...] K. Danell 1974 : 413 et C. Muller 1987 : 684, 693, qui parlent à ce propos de double négation) (Gaatone, 1992 : 99).

D'ailleurs, la quantité nulle ou la non-référence qu'exprime *de N* a permis d'expliquer les cas d'emploi des quantificateurs indéfinis positifs en contexte verbal négatif (cf. les exemples 12 à 14). Dans *Tu ne vas pas boire du café maintenant, tu es trop agité*, par exemple, le syntagme *du N* signifie la présupposition d'existence du référent, c'est-à-dire qu'il permet de se représenter une tasse de café dans la situation d'énonciation ou la possibilité d'en avoir ou l'intention d'en avoir une. La présupposition d'existence du référent de l'objet se manifeste, par exemple, lorsque l'objet a une visée générique :

(38) On ne traite pas *une* / \**de* femme comme ça (Gaatone, 1992 : 100)  
ou lorsque l'objet est visé par une « demande de confirmation »,  
dans une interrogative négative :

(39) Tu ne cherches pas *du* travail ? (implicite : réponse supposée *Si*)

(40) Tu ne cherches pas *de* travail ? (implicite : réponse supposée *Non*)

(41) Tu n'as pas *du* café ? (implicite : réponse attendue *Si*)

(42) Tu n'as pas *de* café ? (implicite : réponses possibles *Non* / *Si*).

En revanche, bien différente de ces derniers cas, qui expriment la présupposition d'existence du référent opposée à la non existence du référent (*cf.* les exemples en *de N*), la négation du verbe *être* et son SN attribut positif de *ce sont des amis* / *ce ne sont pas des amis* ou de :

(43) Louis n'est pas devenu un / \**de* savant

est expliquée par Gaatone (1992 : 101) non pas comme une négation de quantité, mais comme une négation de « qualité » (on comprend qu'il s'agit de la « qualité » d'*ami*, de *savant*, de *café*, de *cravate*, de *journaliste*, etc.). Avant d'approfondir et de préciser cette proposition, nous ferons un détour par l'aspect énonciatif du problème et les solutions proposées sur ce deuxième point.

### Ensemble désigné vs ensemble complémentaire

Une entrée différente dans la problématique de NEG *être* est proposée par l'approche énonciative qui y voit le rejet d'une croyance erronée (la négation est, de ce point de vue, un *acte de langage spécifique*, à visée *contre-argumentative*, de *rejet*, si elle n'est pas simplement descriptive, comme le souligne Attal, 1984 : 6). Dans le contexte suivant :

- Je suis très satisfait de Wang.

- Oh, moi, je n'aime pas la cuisine chinoise.

- Wang n'est pas un restaurant chinois, c'est un système de traitement de textes. (Muller 1991 : 22)

Muller analyse l'énoncé négatif *ce n'est pas un restaurant chinois*, qui paraît peu probable en dehors du dialogue, comme une assertion avec apport d'informations, mais qui n'a pas une adéquation descriptive forte et qui est motivée par la seule nécessité de rejeter une croyance erronée. Il reprend de fait l'idée d'Attal (1984) qui voit dans NEG *être un* / *du* / *des N* une négation *polémique*, la « contestation d'un énoncé antérieur ». Dans la même veine, Birkelund (2009) reprend l'idée d'Anscombe et Ducrot (1977) à propos des emplois de *mais* et parle de



NEG *être* avec un attribut adjectival comme d'une négation *polyphonique adversative*, éventuellement *rectificative* :

(44) Paul n'est pas français, mais danois.

Or, la négation polémique adversative rectificative n'est pas spécifique à NEG *être*, comme le prouve l'exemple suivant :

(45) Il ne boit pas *de* café, il boit *de* la limonade.

On peut donc se demander si la négation de *Ce n'est pas du café, c'est de la limonade* peut s'expliquer uniquement par le biais énonciatif, avec la seule interprétation adversative rectificative, ou si l'approche sémantique peut préciser davantage son emploi et sa signification, ou encore dire où et comment se manifeste ce que Gaatone (1992) appelait « qualité ». Pour cela, nous rappellerons le débat autour de l'« ensemble complémentaire » que constituerait l'interprétation de NEG *être* + SN indéfini. Muller (1992 : 16-17) reprend la critique de Katz (1972) par Attal (1979) à propos de l'énoncé :

(46) Ce n'est pas une pizzeria.

représenté par la structure NEG (N *être* X), où Katz interprétait N comme appartenant à « l'ensemble complémentaire des objets X », ce qui laisse entendre que l'énoncé négatif produirait une complémentarité entre l'ensemble des pizzerias et l'ensemble des non-pizzerias, le référent de *ce* appartenant à ce dernier. Muller trouve cette solution inappropriée parce que :

la négation permettrait d'attribuer à des objets des propriétés non répertoriées comme telles dans le lexique, formées par la négation associée à un prédicat quelconque. Ici encore, il est aisé de voir que ce n'est pas la négation qu'on définit, mais les conséquences de son emploi sur la sémantique des prédicats. [...] Katz s'en est bien rendu compte, qui se demande [...] ce que serait l'ensemble complémentaire des pizzerias. Le prédicat *pas une pizzeria* n'a aucune valeur descriptive. Selon les situations d'énonciation, une telle phrase peut désigner aussi bien une blanchisserie, un lieu de culte, ou la salle d'attente du dentiste (Muller, 1991 : 17).

Ou, dans les termes d'Attal (1979, cité par Muller, 1991) :

on peut s'adresser à un myope en lui disant, à propos d'une chèvre :

*Attention, ce n'est pas une bicyclette.*

sans avoir envie de classer les chèvres dans l'ensemble complémentaire des bicyclettes. Cette discussion nous conduit donc à refuser à la négation le rôle – autre que secondaire et déduit – de former du sens par composition : la négation ne dit pas autre chose que ce qu'elle dit, et que la sémantique ne peut formuler qu'en recourant à elle : qu'un énoncé n'est pas adéquat, qu'un ordre n'est pas accepté, qu'une situation n'est pas réalisée.

En retenant le caractère énonciatif de la négation et le rôle de rectification d'une information inadéquate de NEG *être un / du / des N* sur lequel insistent aussi bien Attal que Muller, et bien d'autres après eux, nous pouvons enfin préciser dans quel sens peut être compris NEG *être un / du / des N*.

### **Une synthèse : le rejet d'une catégorisation non-conforme**

Cette troisième partie, synthétique, combine le point de vue énonciatif, selon lequel la négation polémique s'interprète comme le rejet d'un point de vue erroné, avec la signification du SN introduit invariablement par *un, du* ou *des* indéfinis.

Les éléments morphosyntaxiques de la structure NEG *être un / du / des N* conduisent à l'idée que celle-ci exprime la rectification d'une catégorisation non conforme : un énoncé positif préalable *c'est un / du N* introduit une information sur la catégorie d'appartenance du référent de *ce* ; la négation de cet énoncé est valide lorsque le référent de *ce* est identifié comme n'appartenant pas à la catégorie désignée par le N. Si l'on dit à propos d'un objet *c'est un stylo*, on signifie que l'on est en présence d'une occurrence de « stylo », identifiée comme appartenant à la classe des stylos, la désignation par le N *stylo* étant conforme à la catégorisation que l'émetteur se représente de cette occurrence (cf. Kleiber, 2011) et de cette classe. L'énoncé positif correspond en principe à l'affirmation d'une catégorisation *a priori* conforme.

En revanche, lorsqu'on dit *ce n'est pas un stylo*, on signifie qu'il y a une occurrence de quelque chose qui n'est pas identifiée comme appartenant à la classe désignée par le N et que la catégorisation correspondant au N de la structure est non conforme.

Autrement dit, dans *c'est un N / du N*, *ce sont des N* ou dans *je suis un N / nous sommes des N* :

- le pronom *ce* ou le pronom personnel introduisent un référent identifiable non encore désigné et annoncent cataphoriquement le SN qui apporte la dénomination appropriée à la catégorie que l'on se représente,

- le N du SN désigne la classe d'appartenance du référent du pronom cataphorique.

Le mécanisme de désignation de la classe d'appartenance d'une occurrence par la structure attributive avec un pronom-tête est semblable à celui de l'indication de la classe d'inclusion d'une sous-classe dans une classe superordonnée que peut exprimer la structure *ce N<sub>1</sub> est un N<sub>2</sub>* (cf. les exemples de Riegel *et alii*, 2009) :

(47) Ce livre est un best-seller.

(48) Le sapin est un arbre.

(49) Les articles sont des déterminants.

Le N<sub>2</sub> de cette structure attributive, qui se combine avec un article indéfini (*un best-seller, un arbre, des déterminants*), désigne la catégorie ou la classe d'appartenance du référent du N<sub>1</sub>.

Le parallélisme avec les structures à pronom s'appuie sur une différence et sur une ressemblance.

La différence est que les structures à pronom renvoient à un référent particulier, à une occurrence non autrement identifiée que par la désignation pronominale, alors que la structure avec un nom en première position renvoie, selon le déterminant de ce nom, soit à une occurrence désignée par un hyponyme, soit à une classe subordonnée, désignée elle aussi par un hyponyme.

La ressemblance est donnée par le deuxième élément de ces structures attributives, le SN toujours indéfini (construit avec *un, du, des*) qui désigne une classe d'appartenance pour le pronom et une classe d'appartenance hyperonymique, pour le nom, ce qui fait de ces morphèmes des déterminants de désignation catégorielle.

Le rejet d'une catégorisation non-conforme se vérifie dans les exemples suivants :

(50) - Tu sens quelque chose là ?

- Non.

- Tu sens ta tête qui tourne ?

- Non. Je sens *de la* chaleur. Votre main dégage de la chaleur.

- Ce n'est pas *de la* chaleur, c'est *du* magnétisme. (Guibert, *Le protocole compassionnel*, 2007, p. 225)

Le référent de *ce* est une occurrence de *quelque chose* qui est désignée par le syntagme *de la chaleur*, parce qu'elle est catégorisée ainsi par le locuteur de bonne foi. Cette catégorisation est interprétée par le récepteur comme non-conforme et est rejetée par celui-ci à l'aide d'une négation polémique, l'énoncé E devenant non-E. Ce rejet permet d'introduire, dans un deuxième temps, une rectification, non nécessaire d'ailleurs, par la proposition de la désignation considérée conforme : *du magnétisme*.

Le rejet peut ne pas provenir d'un interlocuteur présent dans la situation d'énonciation :

(51) Sa génération, quand elle veut se régaler, préfère le restaurant. À la maison, ce n'est pas *de la malbouffe*, mais ce n'est plus guère *de la cuisine*. *Du surgelé ! De l'empaqueté sous vide !* (Bazin, *L'école des pères*, 1991, p. 315)

Le référent implicite auquel renvoie *ce* (ce que l'on mange à la maison) est désigné par des dénominations non conformes rejetées, en rapport avec des catégorisations considérées comme inappropriées (*de la malbouffe*, *de la cuisine*), par le biais d'une négation polyphonique, énoncée par un locuteur, qui laisse entendre des points de vue émanant d'énonciateurs implicites (*c'est de la malbouffe*, *c'est de la cuisine*).

Ces cas où la dénomination d'une occurrence (assimilée à *de la chaleur*) ou d'une catégorie (assimilée à *de la malbouffe*) est rejetée par une négation polémique se complètent avec la situation où une catégorie est définie par rapport à une catégorie superordonnée, dénommée par un hyperonyme :

(52) La drogue lui faisait peur. Mais pour l'ayahuasca, il était prêt à faire une exception. Parce que l'ayahuasca, c'est différent ; ce n'est pas une drogue. C'est une boisson hallucinogène, qui fait partie de la culture sud-américaine. (Simonet, Olivès, *Marc Beltra : roman autour d'une disparition*, 2013, p. 63)

A propos du référent *l'ayahuasca* présenté comme une classe générique, la négation polémique (un seul locuteur, mais deux points de vue, pdv1 et pdv2) rejette le point de vue d'autres, implicite, *c'est une drogue*, sous-entendu grâce au point de vue de l'énonciateur *ce n'est pas une drogue*. La catégorisation hyperonymique non conforme *drogue* est remplacée par la catégorisation hyperonymique conforme *boisson hallucinogène*.

La négation portant sur une catégorisation n'est pas toujours un rejet, elle n'est pas toujours polémique ou polémique-polyphonique.

L'on peut avancer, par exemple, une proposition de catégorisation par le biais d'une interrogative négative exprimant une demande de confirmation sur la catégorisation de l'occurrence visée :

(53) Une autre me disait le lundi : on n'a pas le droit de te faire ça, pas à toi, toi tu rappelles, toi tu parles, tu relaises un message.

- Ce n'est pas *du* harcèlement ?

- Non, ce n'est pas *du* harcèlement. Si tu appelles huit fois dans la journée oui, mais si tu appelles une fois et que tu laisses un message, non. (Angot, *Rendez-vous*, 2006, p. 176)

Par une stratégie énonciative, la négation est annulée par l'interrogation dans *Ce n'est pas du harcèlement ?*, le propos se comprenant alors comme *c'est du harcèlement / cela ressemble à du harcèlement / cela peut être interprété comme du harcèlement*.

L'interrogation qui annule la négation peut aussi être indirecte, introduite par *si* :

(54) Mais je m'y attends depuis si longtemps que je finis par me demander si ce n'est pas stupide d'attendre en sachant à quoi on est exposé. Si ce n'est pas *du* laisser-aller. Je ne crois pas, puisque je reste ici en étant parfaitement consciente de ce qui peut arriver. (Berr, *Journal 1942-1944*, 2008, p. 246)

La forme positive correspondante *Je me demande si c'est du laisser-aller* crée un horizon d'attente et demande une vérification en vue de la confirmation ou de l'infirmité, alors que l'énoncé interrogatif-négatif *je me demande si ce n'est pas du laisser-aller* ne crée pas d'horizon d'attente, mais propose une hypothèse : *c'est du laisser-aller*.

Enfin, une propriété catégorielle d'un référent peut être rejetée :

(55) - Vous voulez de l'eau de source ou une bière ?

- Je crois que je préfère la bière. Elle est fraîche ?

- À peu près. Mais je vous préviens, ce n'est pas de la bière allemande. (Littel, *Les Bienveillantes*, 2006, p. 234)

A propos d'une occurrence de *bière*, ainsi reconnue par les interlocuteurs, une propriété catégorielle secondaire présupposée ou attendue (*allemande*) et non conforme à la réalité est rejetée par une négation polémique-polyphonique, supposant le point de vue sous-entendu attribué au destinataire.

Fait intéressant, le rejet de la catégorisation et donc de la dénomination non-conformes ne se fait pas uniquement à l'aide du verbe *être*. En effet, des énoncés négatifs contenant d'autres verbes, qui régissent

des SN en *un, du, des*, peuvent exprimer soit le rejet de la catégorisation, soit le rejet d'une propriété catégorielle du référent autrement accepté :

(56) Il n'a pas mis *une* cravate, mais un nœud papillon.

(57) Je n'ai pas *une* Clio, j'ai une Mégane

(58) Je ne lui ai pas donné *une* Clio, mais une Mégane<sup>3</sup>.

A propos d'une occurrence de quelque chose qui est assimilé injustement à une *cravate*, cette catégorisation est rejetée pour être ensuite rectifiée (*c'est un nœud-papillon*). Pour le référent *une voiture* (*j'ai une voiture / je lui ai donné une voiture*), la désignation non conforme du modèle (*Clio*) est rejetée pour être ensuite remplacée par la désignation conforme du modèle : *Mégane*.

L'on comprend maintenant pourquoi *Nous sommes deux / plusieurs admirateurs d'Alain Delon* n'accepte à la forme négative que le déterminant indéfini *des*, en accord avec le nombre du sujet *Nous ne sommes pas des admirateurs d'Alain Delon* : la seule possibilité pour le SN attribut après NEG *être* est la catégorisation et donc le rejet de la quantification d'occurrences (*deux, plusieurs*) parce que la catégorie est désignée comme une propriété, comme un attribut, elle n'est pas référentielle.

## Conclusion

Nous terminerons par le bien connu *Ceci n'est pas une pipe* de Magritte, avec le subtil jeu de la désignation catégorielle rejetée, dans une situation où, visuellement, le peintre nous propose malicieusement plusieurs catégorisations concurrentes : une pipe, un tableau, une image, une représentation, un point de vue artistique (autres ?), dont la première, par sa position au centre du tableau, par sa taille, par le jeu des habitudes interprétatives de l'image picturale, s'impose à l'attention du spectateur hâtif, alors que l'énoncé inscrit sur le tableau *La trahison des images*, construit sur une négation rectificative avec *être*, invite à réfléchir à d'autres catégories, plus subtiles.

---

<sup>3</sup> L'on peut dire aussi que le verbe *être* est quand même toujours présent dans les paraphrases possibles : ce qu'il avait mis ce n'était pas une cravate, mais un nœud papillon ; ce que je lui ai donné ce n'était pas une Clio, mais une Mégane.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., Ducrot O., 1977, « Deux *mais* en français ? », *Lingua*, 43, 23-40.
- Attal, P., 1971, « Négation de phrase et négation de constituant », *Langue française*, n° 12, 98-111.
- Attal, P., 1979, *Négation et quantificateurs*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- Attal, P., 1984, « Deux niveaux de négation », *Langue française*, 62, 4-11.
- Attal, P., Muller C. (dir.), 1984, *Langue française*, n° 62.
- Benveniste, E., 1960, « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques », *BSL*, 55, 113-134.
- Birkelund, M., 2009, « *Pierre n'est pas français mais danois*. Une structure polyphonique à part », *Langue française. La polyphonie linguistique*, 164, 123-135.
- Callebaut, B. (dir.), 1992, *Langue française*, n° 94.
- Culioli, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Tome 1, Paris, Ophrys.
- Feillet, J., 1998, « Typologie de être et phrases essives, in Feillet J., (éd.), *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter, 665-751.
- Gaatone, D., 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève, Librairie Droz.
- Gaatone, D., 1992, « De négatif entre la syntaxe et la sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de* », *Langue française*, 94, 93-102.
- Kleiber, G., 2011, « Types de noms : le problème des occurrences », *Cahiers de lexicologie*, 99 : 2, 49-69.
- Muller, C., 1984, « L'association négative », *Langue française*, 62, 59-94.
- Muller, C., 1991, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Librairie Droz.
- Muller, C., 1992, « La négation comme jugement », *Langue française*, 94, 26-34.
- Larrivée, P., 2001, *L'interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*, Louvain-la-Neuve / Paris, De Boeck Supérieur.
- Palma, S. (dir.), 2006, *Langages*, n° 162.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Touratier, C., 2006, « Verbe être et verbes d'existence », *Travaux du CLAIR*, 19, 165-187.